



Bulletin d'Information Agro-Hydro-
Météorologique Décadaire

DANS CE
BULLETTIN :

I. Situations
météorologique
et hydrologique

II. État des
cultures et
Situation
phytosanitaire

III. Situation
Pastorale

IV. Situation
zoo sanitaire

V. Etat de la
végétation

VI. Situation
halieutique

VII. situation
marché
agricole

VIII-
Perspectives

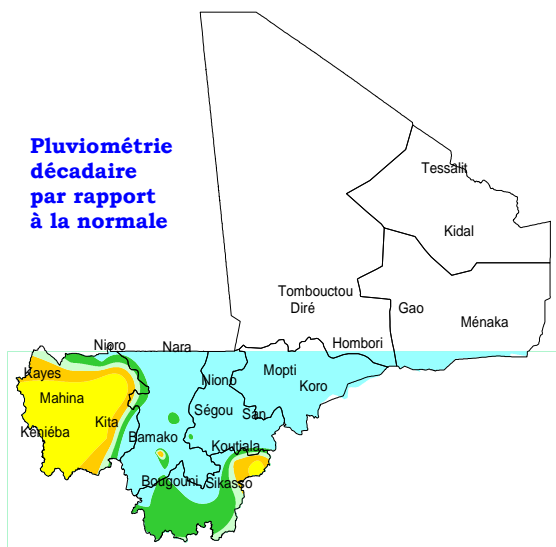
IX. avis et
conseils

I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

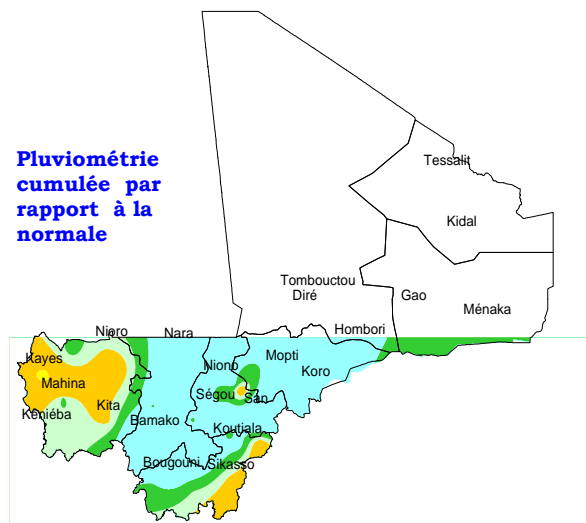
La situation météorologique au cours de la deuxième décade de juin 2012 a été caractérisée par le renforcement des hautes pressions sur le Golfe de Guinée. Cette situation a favorisé la rentrée de l'air humide sur le pays jusqu'au-delà de la latitude de Kidal.

Les quantités de pluie recueillies pendant la période ont été déficitaires dans la région de Kayes. Ailleurs, elles ont été normales à excédentaires.

Le cumul des pluies recueillies du 1^{er} mai au 20 juin 2012 est déficitaire dans la région de Kayes, le Nord de celle de Ségou et dans le Sud-Est de la région de Sikasso.

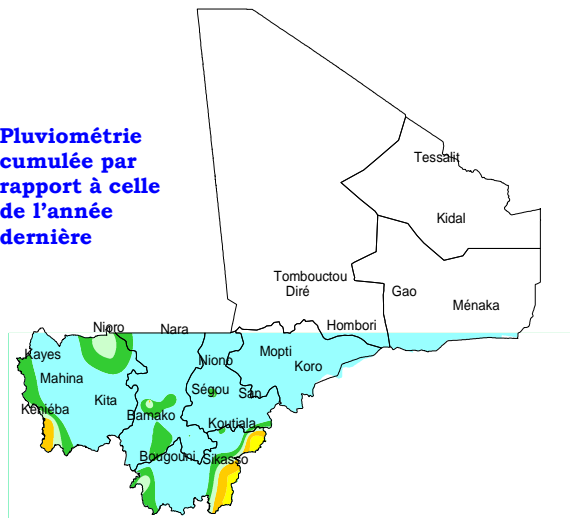


Pluviométrie
cumulée par
rapport à la
normale



Ailleurs, il est normal à excédentaire.

Pluviométrie
cumulée par
rapport à celle
de l'année
dernière



Pluviométrie-légende

- Très déficitaire
- Déficitaire
- Légèrement déficitaire
- Normale
- Excédentaire
- Pas de données

Ce cumul est, dans l'ensemble égal ou supérieur à celui de l'année dernière à la même date.

Au plan hydrologique, la décade a été caractérisée par l'amorce de la montée des niveaux sur les hauts bassins. Le cours secondaire de la Falémé est toujours à sec. Le déstockage des eaux des retenues de Manantaly et de Sélingué se poursuit.


Les hauteurs moyennes décadaires sont supérieures à celles de l'année dernière sur tous les cours d'eau à l'exception du Bani à Mopti, du Niger en amont de Gao et du Sénégal à Kayes. Elles sont inférieures à celles d'une année moyenne pour la même période sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Bamako, du Bani à Mopti et du Sénégal à Kayes.


II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE


Au plan agricole, les opérations de préparations des champs et d'installation des cultures se poursuivent. Les semis se normalisent de plus en plus dans les zones agricoles du pays où les mil, sorgho, maïs, fonio, riz et coton sont au stade semis-levée feuilles.


L'état végétatif des cultures et l'aspect général des champs sont bons dans l'ensemble.


La situation phytosanitaire décadaire est restée relativement calme dans toutes les régions. Toutefois, on a observé:

 des manifestations de sautériaux (*Complexe de savane et Zonocerus Varigatus*) dans les jardins maraichers (chou, aubergine et gombo) dans la région de Kayes avec des densités variant de 0 à 1 individus/m². Il a été prospecté 125 ha dont 100 ha infestés et 95 ha traités avec le Reldan et Dursban ;

 des groupes d'oiseaux granivores (*Quelea quelea*) à travers les zones rizicoles de Djambé, M'Bewani, Tintibala, Macina Kokry et San dans la région de Ségou. Les prospections ont porté sur 950 ha dont 220 ha de dortoirs occupés et traités avec le Fenthion 640 ULV par avion ;

 des manifestations de chenilles (*Spodoptera sp., Plutella xylostella*) sur les cultures maraichères (chou, concombre, aubergine, oignon et piment) et sur le riz dans les régions de Kayes et Ségou. Il a été prospecté 376 ha dont 210 ha infestés et 96 ha traités à Kayes avec le Reldan, Calfos, Sumicombi et Dursban ;

 des pucerons (*Aphis craccivora, Brévicosyne brassicae*) sur les cultures maraichères (chou, concombre, oignon, gombo et piment) dans les régions de Kayes et Sikasso. Il a été prospecté 52 ha dont 39 ha infestés et 42 ha traités avec le Calfos et Sumicombi ;

 des manifestations des mouches de fruits (*Ceratitis cosyra et Bactrocera invadens*) dans les vergers de manguiers dans la région de Sikasso. Il a été prospecté 41 ha dont 15 ha infestés.

Au cours de la décade, des signalisations sont parvenues faisant état de la présence d'essaim de criquet pèlerin dans la région de Kidal. Les populations acridiennes seraient en mouvement dans les aires grégaires :

- le 12/06/2012: présence d'essaim dans le secteur d'Inabag et de Tikardjaten (secteur du Timétrine);
- le 14/06/2012: signalisation d'un fragment d'essaim de criquet pèlerin de coloration jaune observé en vol en direction du sud dans le secteur d'Aguel hoc;
- le 18/06/2012: signalisation d'un essaim composé d'individus mature et immature, posés et/ou perchés sur les arbres sur 12 km de long et 300 à 500 m de large par endroits dans l'oued Touloust situé à 9 km au sud d'Aguelhoc (secteur versant ouest de l'Adrar des Iforas).

Aucune des signalisations n'a pu être vérifiée sur le terrain.

III. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS D'EAU ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

La régénération des pâturages herbacés se poursuit dans les localités sud des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso. Ailleurs, la situation reste toujours mauvaise.

Les conditions d'abreuvement, l'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales s'améliorent progressivement dans les zones sud des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso.

La plupart des troupeaux transhumants sont encore dans les zones de concentration habituelles de saison sèche. Toutefois, une amorce de retour vers les pâturages d'hivernage est constatée dans certaines localités des régions sud du pays. Pour ce qui est du septentrion, la majorité des animaux pâturent le long du fleuve et autour de certains cours d'eau où les conditions sont favorables.

Concernant les troupeaux sédentaires, ils sont pour la plupart en divagation aux abords immédiats des villages.

IV. SITUATION ZOO SANITAIRE

La situation zoo sanitaire a été marquée par une suspicion de la maladie de Newcastle dans la région de Sikasso.

L'effectif contaminé est de 64 (30 poulets 20 oies, 2 dindons, 6 canards et pigeons) ; nombre de malades 13 (12 oies et 1 canard) ; nombre de morts 10 (9 oies et 1 canard).

Des mesures de polices sanitaires ont été prises pour circonscrire ledit foyer.

La campagne de vaccination contre la PPCB tire vers sa fin dans toutes les régions par contre celle des maladies telluriques se poursuit.

V. ETAT DE LA VÉGÉTATION

La végétation présente un état phénologique satisfaisant. Les essences forestières ligneuses et non ligneuses se reverdissent dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. Avec la reconstitution progressive de l'écosystème, les conditions de vie s'améliorent pour les ressources fauniques.

VI. SITUATION HALIEUTIQUE

La situation halieutique a été caractérisée par la poursuite de la baisse des captures consécutives aux aléas climatiques et ses effets sur la crue des cours d'eau de la campagne passée ainsi que les grands vents. Les captures satisfaisantes sont enregistrées dans les pêches collectives et au niveau des lacs de retenu de Sélingué et Manantali.

Les espèces dominantes dans les débarquements sont : *Hydrocynus brevis* (wulu dyege) , *Heterotis niloticus* (fana), *Labeo* (baman), *Lates* (Saalé), *Clarias* (Manogo), *Tilapia* (n'teben), *Mormurus* (nana), *Sinodontis* (konkon) ; *Brycinus Leuciscus* (tineni).

Les prix moyens des poissons relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales régionales et le District de Bamako se présentent comme suit :

- 🍷 KAYES : 3750 F CFA le kilogramme pour le Lates (salée), 2250 pour le Tilapia (n'teben),
- 🍷 KOULIKORO : 2500 F CFA le Kilogramme pour le Lates, 1750 pour le Tilapia,
- 🍷 SIKASSO : 2250 F CFA le kilogramme pour le Lates, 1750 pour le Tilapia,
- 🍷 SEGOU : 2150 F CFA le kilogramme pour le Lates, 1250 pour le Tilapia,
- 🍷 MOPTI : 2750 F CFA le kilogramme pour le Lates, 1500 pour le Tilapia,
- 🍷 DISTRICT DE BAMAKO : 3500 F CFA le Kilogramme pour le Lates, 2250 pour le Tilapia.

VII. SITUATION DES MARCHÉS AGRICOLES

L'évolution des marchés céréaliers est marquée par la prédominance des prix en hausse sur l'ensemble des marchés ruraux. La stabilité des prix a été constatée sur les marchés de consommation et de gros. Toutefois, une légère baisse de prix du maïs est observée à Koulikoro. Au niveau des marchés de la zone Office du Niger, des fluctuations majoritairement à la baisse de prix du riz sont enregistrées. L'état d'approvisionnement du marché reste moyen.

Au cours de la décade sur les marchés ruraux de référence, les prix ont été les suivants :

- 🍷 230 F le kilogramme pour le mil à Dioro, en hausse par rapport à la décade dernière;
- 🍷 215 F le kilogramme pour le sorgho à Dougouolo, stable par rapport à la décade dernière;
- 🍷 175 F le kilogramme pour le maïs à M'Pèssoba, en baisse par rapport à la décade dernière;
- 🍷 Et 300 F le kilogramme pour le riz local « Gambiaka » à Niono, stable par rapport à la décade dernière.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre 225 F CFA le kilogramme pour le maïs à Ségou et à Sikasso Centre et 350 F CFA le kilogramme pour le mil à Kayes Centre.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 350 F CFA le kilogramme pour le riz BB importé non parfumé à Kayes et 375 F CFA le kilogramme pour le riz RM40 importé à Koulikoro et à Sikasso.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 350 F CFA le kilogramme pour le riz étuvé blanc à Sikasso et 600 F CFA le kilogramme pour le même riz étuvé blanc à Kayes Centre et Kayes N'Dy.

Dans le District de Bamako, les prix à la consommation des céréales sèches sont tous restés globalement stables par rapport à la décade écoulée. Ainsi, les prix au détail couramment pratiqués ont été de 250 F CFA le kilogramme pour le maïs, 300 pour le sorgho, le maïs décortiqué et le mil, 350 pour le sorgho et le mil pilés, le riz RM40 importé thaïlandais et vietnamien et pour le riz brisé, 450 pour le riz local Gambiaka (tout venant), 500 pour le fonio et 600 F CFA le kilogramme pour le niébé et le riz étuvé rouge importé.

Pour toutes les céréales suivies, les prix sont non seulement supérieurs à ceux de l'année dernière à la

même période mais aussi aux prix moyens des cinq dernières années.

VIII. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, des activités pluvio orageuses faibles à modérées se produiront sur l'ensemble du pays du 22 au 30 juin 2012.

Sur le plan hydrologique, la montée des niveaux amorcée se poursuivra sur tous les cours d'eau.

Sur le plan phytosanitaire, les conditions écologiques favorables dans les aires grégariques de criquet pèlerin pourront favoriser la maturation sexuelle des insectes.

IX. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 21 AU 30 JUIN 2012)

- 1- Les paysans des cercles de Sikasso, Bougouni, Koutiala, Kangaba, Kita, Kéniéba et des localités de Bancoumana, Dangassa, Ouélessébougou, Dialakoroba et Kéniérouba, peuvent semer les mil/sorgho/maïs/arachide dont le cycle est de 4 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 21 au 30 juin atteint ou dépasse 10 mm. Ceux des cercles de Banamba, San, Bankass, Koro et Bandiagara peuvent semer les cycles de 3 mois au plus.
- 2- Les paysans du District de Bamako et des cercles de Dioïla, Kati et Koulikoro peuvent semer les mil/sorgho dont le cycle est de 4 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 21 au 30 juin atteint ou dépasse 20 mm.
- 3- Les paysans des localités de Sikasso, Bougouni, Koutiala, Kita, Misséni, Kolondiéba, Fana et

Dioïla peuvent semer le coton dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 21 au 30 juin atteint ou dépasse 10 mm.

- 4- Les paysans de la région de Sikasso et du Sud de celles de Kayes, Koulikoro, Ségou et Mopti peuvent semer les maïs/arachide/niébé dont le cycle est de 3 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 21 au 30 juin atteint ou dépasse 10 mm.
- 5- Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de mettre fin à la divagation des animaux et de veiller au respect strict des conventions locales et textes législatifs en vigueur pour la gestion et l'exploitation des ressources pastorales.
- 6- Il est demandé d'élaguer des arbres dans les concessions, les grandes agglomérations du pays et de poursuivre l'aménagement des parcelles de reboisement au niveau des centres de culte, de santé et d'éducation dans les grandes villes; et d'intensifier des activités de sensibilisation des populations en faveur du reboisement ;
- 7- Il est rappelé à tous les pêcheurs de se conformer aux textes réglementaires en vigueur et aux conventions locales établies, en vue de la gestion rationnelle des ressources halieutiques. Les communautés de pêche peuvent poursuivre les activités de pêches collectives ainsi que les activités d'empoisonnement des plans d'eau.

Bamako, le 22 juin 2012
LE GTPA

Tableau : Situation hydrologique

n°	stations	Fleuves	Hauteurs moyennes décadaires (cm)						Débits (m ³ /s)	Obs
			Moy	Année	Année	Décade	Ecart	Ecart		
				2011	2012	Précédente	a12-a11	a12-Moy		
1	Bamako	Niger	43	45	62	46	17	19		
2	Koulikoro	Niger	106	82	101	77	19	-5	302	
3	Kirango	Niger	93	-18	36	-10	54	-57	67.7	
4	Mopti	Bani/Niger	94	140	117	90	-23	23	12.5	
5	Diré	Niger	51	89	5	66	-84	-46	+	
6	Gao	Niger	49	43	0	0	-43	-49	+	
7	Ansongo	Niger	57	92	+	+		+	+	
8	Bougouni	Baoulé	62	88	+	+		+	+	
9	Selingué- Amont	Sankarani	+	341.39	342.29	332.76	0.9	+	+	m IGN
10	Kayes	Sénégal	72	243	240	238	-3	168	374	
11	Manantaly- Amont	Bafing	+	193.82	194.11	194.88	0.29	+	+	m IGN
12	Bafing Makana	Bafing	+	73	108	31	35	+	44.2	
13	Gourbassy	Falémé	sec	sec	sec	sec		+	+	
14	Oualia	Bakoye	86	11	42	16	31	-44	0.08	

Le signe + indique les valeurs inconnues.

PLUVIOMETRIE DECADEAIRE (mm)

Période du 11 au 20 Juin 2012

N°	STATIONS	PLUIES DECADEAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1 ^{er} MAI				POURCENTAGES			
		PD12	NJD12	PD11	ND	PC12	NJPC	PC11	CN	PD12/ND	PC12/CN	PC12/PC11	PD12/PD11
1	KAYES	9,9	2	11.0	24.2	22,8	4	19.5	48.8	41	47	117	90
2	NIORO DU SAHEL	12,7	1	10.7	11.5	22,7	2	30.1	29.9	110	76	75	119
3	YELIMANE	12.4	3	22.3	14.2	28.8	8	23.0	29.4	87	98	125	56
4	DIEMA	0.0	0	11.1	26.1	35.5	3	38.1	62.6	0	57	93	0
5	MAHINA	0.4	1	8.3	39.3	75.8	8	25.1	79.7	1	95	*	5
6	BAFOULABE	0.0	0	12.6	36.7	41.7	7	36.1	79.0	0	53	116	0
7	KITA	25.9	2	30.6	54.0	95.8	12	53.1	134.8	48	71	180	85
8	KENIEBA	15.3	2	50.3	50.3	108.2	12	182.1	132.7	30	82	59	30
9	KOULIKORO	57.6	5	50.8	35.0	143.3	13	111.5	105.7	165	136	129	113
10	BAMAKO VILLE	88.7	4	60.5	40.2	246.2	17	152.1	125.1	*	197	162	147
11	BAMAKO SENOU	60.1	4	85.0	38.7	168.0	17	168.1	114.5	155	147	100	71
12	SOTUBA	34.8	4	73.6	44.2	134.9	14	144.7	127.0	79	106	93	47
13	KATIBOUGOU	80.0	3	82.7	35.0	179.6	16	137.2	105.7	*	170	131	97
14	KATI	55.0*	1*	72.4	26.4	222.8*	9*	160.7	103.5	*	*	139	76
15	BAGUINEDA	20.0	2	84.9	42.4	199.0	11	213.9	120.7	47	165	93	24
16	OUELESSEBOUG,	48.2	4	110.6	43.2	202.5	17	227.0	160.5	112	126	89	44
17	DIOILA	31.7	4	91.8	12.3	206.4	17	189.6	105.6	*	195	109	34
18	BANKOUMANA	-9,9	-9,9	-9,9	34.0	-9,9	-9,9	-9,9	140.8	-9,9	-9,9	-9,9	-9,9
19	KOLOKANI	49.5	4	27.0	32.9	128.8	11	77.6	89.2	150	144	166	183
20	DIDIENI	48.0	2	40.3	24.9	67.5	10	100.3	66.5	193	102	67	119
21	NARA	19.5	1	6.9	9.6	36.0	7	23.4	25.5	*	141	154	*
22	BANAMBA	26.2	2	33.0	27.7	109.4	5	112.3	74.2	95	147	97	79
23	KANGABA	71.5	4	51.0	51.7	236.0	17	148.0	163.4	138	144	159	140
24	SIKASSO	50,5	5	67.0	48.7	138.7	20	258.9	202.3	104	69	54	76
25	BOUGOUNI	45.2	4	66.0	48.9	258.4	19	149.4	199.4	92	130	173	68
26	YANFOLILA	49.0	3	111.0	44.1	201.0	12	263.5	188.6	111	107	76	44
27	KOUTIALA	24.5	4	35.7	36.7	172.0	12	99.9	137.2	67	125	172	69
28	N'TARLA IRCT	35.0	2	34.0	25.9	122.0	8	141.0	125.0	135	98	87	103
29	KADIOLO	38.0	4	138.0	42.6	112.0	10	225.2	195.0	89	57	50	28
30	KOLONIEBA	55.0	4	69.0	53.4	169.2	11	75.0	180.7	103	94	*	80
31	YOROSSO	12.0*	1*	45.0	30.4	67.0*	5*	237.0	131.3	39	51	28	27
32	SEGOU	87.1	5	13.1	17.4	158.9	13	59.3	83.4	*	191	*	*
33	SAN	71.9	4	34.4	26.3	153.0	14	61.8	93.0	*	165	*	*
34	KONOBOUGOU	51.1	3	26.4	27.2	108.4	7	132.1	114.1	188	95	82	194
35	KE-MACINA	17.3	2	10.8	10.6	27.9	5	11.9	53.5	163	52	*	160
36	BAROUELI	30.4	3	16.5	30.1	100.5	13	79.3	97.2	101	103	127	184
37	BLA	49.0	2	19.0	31.4	148.0	7	59.0	101.7	156	146	*	*
38	NIONO	33.0	4	0.0	14.2	67.0	9	2.0	55.8	*	120	*	*
39	TOMINIAN	57.0	3	23.0	31.4	195.5	9	117.0	96.8	182	*	167	*
40	MOPTI	39.3	3	16.8	12.9	55.2	8	26.7	47.4	*	116	*	*

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9,9) = donnée manquante * = >200%
X12et X11: paramètres des années 2012 et 2011 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 12 et 11 nulles CN: cumul Normal